



ASIE/LAOS - Interdiction de prier à domicile et d'exposer des croix sur les murs des maisons

Savannakhet (Agence Fides) – Il est interdit de prier chez soi. Les croix doivent être abattues ou enlevées lorsqu'elles se trouvent sur les murs extérieurs des maisons des chrétiens. C'est ce qui a été ordonné aux fidèles locaux par les autorités du district de Phin, dans la province de Savannakhet. Ainsi que l'a appris l'Agence Fides, la répression et l'abus en matière de liberté religieuse à l'encontre des communautés chrétiennes locales s'intensifient actuellement dans la province en question. Le 11 mai dernier, les autorités du district (le chef civil du district, le chef de la police locale et le chef du Bureau pour les Affaires religieuses) ont convoqué à la préfecture de police deux responsables de l'église chrétienne locale, le pasteur Bounlerd et le pasteur Adang, les retenant pendant des heures, dans le cadre d'un interrogatoire entièrement centré sur les interdictions imposées aux chrétiens locaux. Ainsi que le fait remarquer à Fides l'ONG Human Rights Watch for Lao Religious Freedom (HRWLRF), cette approche confirme « le durcissement de la position et les restrictions imposées à la liberté religieuse des communautés chrétiennes dans la province de Savannakhet ». La répression avait commencé voici huit mois dans le district de Saybuli, au sein de la même province, au travers de la fermeture d'un certain nombre d'églises historiques (voir Fides 14/01 et 25/02/2012).

Au cours de l'interrogatoire, les autorités ont contesté aux deux pasteurs l'utilisation d'un certain nombre d'habitations comme « églises domestiques » c'est-à-dire comme lieux de culte où les fidèles se réunissent, lisent la Bible et prient. Selon les autorités, de telles activités ne sont pas autorisées. Les deux pasteurs ont répondu que les fidèles se retrouvent à leurs domiciles en l'absence d'églises dans les environs. Autre ordre péremptoire : enlever les croix présentes sur les murs des maisons des chrétiens. Les deux pasteurs ont déclaré que les chrétiens exposent leurs symboles comme le font les autres croyants. Dernière consigne : bloquer la diffusion du message chrétien au Laos parce qu'un grand nombre de personnes croit maintenant au Christ. Les deux responsables ont expliqué que ce sont les laotiens qui demandent librement à connaître le Christ.

Les deux pasteurs ont ensuite été relâchés. On espère que les autorités locales reconnaissent le droit fondamental à la liberté de religion et de culte garantie par la Constitution laotienne elle-même. (PA) (Agence Fides 16/05/2012)